



LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX AMÉNAGE UN JARDIN POUR CONSERVER LA BIODIVERSITÉ DES ESPÈCES !

Les Coteaux, le 21 juillet 2021 – La Municipalité des Coteaux inaugure officiellement son jardin éducatif de papillons monarques, situé le long de la rivière Delisle. Ce nouvel espace de préservation de biodiversité a été aménagé notamment dans le but de préserver la survie de cette espèce en voie de disparition.

La pérennité de la biodiversité, un objectif pour la municipalité des Coteaux

Initié en 2018 par la conseillère et membre active du comité environnemental et de développement durable de la municipalité des Coteaux, Mme Myriam Sauvé, ce projet offre désormais un endroit dédié à la communauté des monarques. « Notre objectif était d'accroître la sensibilisation au déclin des espèces en voie de disparition et leur créer un milieu de vie propice au développement. Ce projet était tout indiqué pour la municipalité qui a à cœur la pérennité de la biodiversité sur son territoire » a-t-elle indiqué.

En plus d'offrir un lieu propice à la reproduction des papillons monarques, le nouvel espace procure des éléments essentiels à d'autres espèces d'insectes. On y retrouve entre autres un hôtel à insecte, un refuge pour la faune et des nichoirs pour les visiteurs à plumes et les créatures nocturnes. De plus, des plants d'asclépiades (plantes vivaces avec fleurs disposées en ombelles) y ont déjà pris racine,

Finalement, le jardin est caractérisé par des panneaux d'interprétation illustrant et expliquant les caractéristiques des monarques, à savoir leur processus d'évolution, de reproduction, de pollinisation et de migration.

Un jardin reconnu par la fondation David Suzuki

Plusieurs actions et engagements de la municipalité ont collaboré à appuyer cette démarche. Ainsi, la Municipalité a reçu la reconnaissance de la Fondation David Suzuki comme « Municipalité amie des monarques ». « Cette reconnaissance nous motive à continuer nos actions environnementales et nous sommes fières de contribuer à la préservation de cette espèce menacée », précise la mairesse, Madame Denise Godin-Dostie.